

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 04 avril 2019

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 26/03/2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 7

Présents : José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON

Votants: 7

Pour: 7

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Jean-Paul BOUFFIER, Michel GENEVRIER, Michel PHILIP

Abstentions: 0

Absents: Guy ALBRAND

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Réfection de voirie aux Marmets et aux Tournaires : demande de subvention FODAC. - DE_2019_016

Le maire rappelle au conseil municipal que comme chaque année, des devis ont été faits pour des travaux de voirie, ils s'élèvent à 31 971,50 € HT, il propose de faire une demande de subvention FODAC pour ces derniers.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	30 270 € HT
Subvention FODAC (55 % plafonnée)	9 100 €
Autofinancement	<u>21 170 €</u>
RECETTES	30 270 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de réfection de voirie communale
- APPROUVE le plan de financement
- DECIDE de demande la somme de 9 100 € à Monsieur le Président du Conseil Départemental 04 au titre du FODAC 2019.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2019
004-210402343-20190404-DE_2019_016-DE

